

À l'attention de la direction de l'information
Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Processus d'examen de l'application des droits humains au Canada :
Les organisations sortent en bloc d'une consultation gouvernementale

Montréal, le 20 janvier 2009. Les organisations ci-dessous sont sorties en bloc de la consultation organisée par le ministère des Relations internationales du Québec (MRI). Elles dénoncent l'inaction des gouvernements face aux recommandations que font les organismes de l'ONU depuis plusieurs années. La « consultation » d'aujourd'hui s'inscrit dans le processus de l'*Examen périodique universel* du *Conseil des droits de l'homme* de l'ONU auquel sera soumis le Canada le 3 février prochain.

Les organisations sont aussi sorties en solidarité avec Femmes Autochtones du Québec (FAQNW), qui a vivement dénoncé l'attitude du Canada face à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les peuples autochtones du Canada sont marginalisés, et le refus du gouvernement canadien d'entériner la déclaration en est un signe clair.

Le Canada a été blâmé à de multiples reprises par divers organismes de l'ONU, notamment pour ne pas avoir mis en œuvre les recommandations formulées par ces instances depuis 1993. Il savait depuis septembre 2007 qu'il allait être soumis à un examen en février de cette année. Pour que les consultations aient réellement un impact, elles auraient dû être organisées bien avant que le rapport du Canada ne soit préparé. Or, la contribution du gouvernement du Québec a été envoyée en septembre 2008, sans consultation.

L'exercice d'aujourd'hui était inutile. Les représentants gouvernementaux tenaient la consultation seulement pour entendre les groupes, et non pour répondre de leurs obligations en matière de droits humains. Une vraie consultation devrait impliquer un dialogue où les représentants gouvernementaux sont mandatés pour rendre des comptes quant à l'application des droits humains.

Les organisations rappellent aux gouvernements qu'elles sont prêtes à les rencontrer s'ils mettent en œuvre un mécanisme réel de consultation permettant d'améliorer l'application des droits humains au pays. Elles exigent enfin que le Québec fasse rapport des insatisfactions exprimées aujourd'hui lorsque le Canada comparaitra devant le *Conseil des droits de l'homme* le 3 février prochain.

-30-

Signataires et information :

[Un représentant de la *Ligue des droits et liberté* sera à Genève lors de la comparution du Canada. Pour le joindre, contacter : Thomas Chiasson-Le Bel, communications, (514) 715-7727]

Amnistie Internationale Canada francophone (Anne Sainte-Marie, (514)766-9766 pt 230 ou (514) 268-4983)

Ex aequo (Marc-André Laurier Thibeault, 514-288-3852)

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ – (Sandra Gagné, communications, (514) 987-1141)

Femmes Autochtones du Québec – FAQNW – (Joanne Ottereyes, communications, (450)-632-0088)

Front commun des personnes assistées sociales du Québec – FCPASQ – (Amélie Châteauneuf, (514) 577-3279)

Front d'action populaire en réaménagement urbain – FRAPRU – (François Saillant, (514) 919-2843)

Ligue des droits et libertés (Thomas Chiasson-Le Bel, (514) 715-7727)

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec – MÉPACQ – (Marie-Eve Rancourt, (514) 843-3236)

Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec – RCLALQ – (France Emond, (514)-521-7114)

Réseau Solidarité Itinérance du Québec – RSIQ – (Nathalie Rech, (514) 659-4733)

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes – TCRI – (Stéphan Reichhold, (514) 272-6060 pt 1)